COLLOQUE (version française)

La responsabilité dans les chaîne globales de valeur de l'IA: données, travail, environnement

SÉNAT • VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2026 • Salle Médicis

Organisation. Ce colloque international est organisée par Baptiste Delmas (Maître de conférences en droit privé, Université Paris 1, IRJS-Droit social), Judith Rochfeld (Professeure de droit privé, Université Paris 1, IRJS-DReDIS), Luca d'Ambrosio (avocat, chercheur associé à l'Université Paris 1, IREDIES et président de l'association Intérêt à agir) et Antonio Casilli (Professeur de sociologie, Institut Polytechnique de Paris, DipLab).

Résumé. Le colloque abordera le thème des responsabilités dans les chaînes de valeur de l'IA. Les études scientifiques et les rapports émanant d'organisations internationales ou d'organisations de la société civile documentent en effet depuis plusieurs années le coût social et environnemental d'ores et déjà exorbitant du développement du secteur de l'IA. Les travailleurs de la donnée, employés par des entreprises sous-traitantes et/ou des plateformes numériques de travail, sont régulièrement exposés à des conditions de travail très difficiles. Les besoins énergétiques et en eau pour entraîner les grands modèles de langage ainsi que pour les utiliser représentent un défi majeur pour les sociétés. L'implantation et le fonctionnement des centres de donnée ou de mines déclenchent d'ailleurs des discussions avec les populations environnantes. Enfin, la masse de données nécessaire à l'entraînement de ces modèles soulève des enjeux de respect des données à caractère personnel des travailleurs et des utilisateurs, en même temps que cet entraînement alimente ceux des droits des auteurs.

Face à ces constats, la question des responsabilités dans les chaînes de valeur de l'IA et de l'imputation de ces coûts sociaux, environnementaux et personnels se pose : de quelle façon penser et garantir une IA « responsable », « éthique » ou « frugale » ? Est-ce même possible ? Encore trop rarement posée en ces termes juridiques, elle mérite d'être abordée en réunissant à la fois des chercheuses et des chercheurs mais aussi des membres d'organisations de la société civile et des témoins de cette « industrie ».

La journée sera organisée en quatre temps. Elle débutera tout d'abord par une mise en perspective historique et théorique pour déterminer ce qu'il faut entendre par « chaîne globale de valeur » et si l'on peut utiliser cette expression pour le développement actuel de l'IA. Ensuite, se succèderont trois tables rondes qui aborderont respectivement les éventuelles responsabilités en cas d'atteinte aux droits fondamentaux des travailleurs de la donnée, à l'environnement et au droit au respect des données à caractère personnel des travailleurs et des utilisateurs.

Cette conférence sera traduite simultanément en anglais et en français et s'adressera à tout public, spécialiste ou non du sujet. L'accueil de cette conférence par le Sénat donne à la fois une dimension scientifique mais également citoyenne à ce débat qui mérite d'être abordé et dont doive s'emparer le plus grand nombre possible de personnes, tant les enjeux en sont immenses et existentiels.

Inscription. L'inscription à ce colloque est gratuite et l'accès au Sénat est libre à condition de s'inscrire au lien suivant et de présenter une carte d'identité à l'entrée : https://www.billetweb.fr/colloque-sur-les-travailleurs-de-lia.

MATIN

9h00–9h15	**Mots de bienvenue** • **M. le sénateur Basquin** • **Pascal Lokiec et Grégoire Loiseau**, Professeurs de droit privé, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IRJS-Droit social
9h15–9h30	**Propos introductifs** • **Judith Rochfeld**, Professeure de droit privé, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, IRJS-DReDIS • **Baptiste Delmas**, Maître de conférences en droit privé, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IRJS-Droit social
9h30–10h30	**Les chaînes de valeur de l'IA : considérations générales** • **Benjamin Selwyn**, Professeur de relations internationales, University of Sussex • **Antonio Casilli**, Professeur de sociologie, Institut Polytechnique de Paris, DIPLab **10h30–11h15 • Échanges avec la salle**

11h15–11h30 • PAUSE CAFÉ

11h30–12h30	**Les responsabilités en cas d'atteinte aux droits fondamentaux des travailleurs de la donnée** • **Jason Nemerovski**, ONG Equidem • **Mercy Mutemi**, Avocate, Naïrobi, fondatrice de l'Oversigh Lab Africa • **Luca d'Ambrosio**, Avocat, chercheur associé, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, IREDIES, président de l'association Intérêt à agir **12h30–12h45 • Échanges avec la salle**

12h45–14h00 • PAUSE DÉJEUNER LIBRE

APRÈS-MIDI

14h00–15h00

Les responsabilités en cas d'atteinte au droit au respect des données à caractère personnel

- **Judith Rochfeld**, Professeure de droit privé, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, IRJS-DReDIS
- **Joanna Bronowicka**, Reversing.works / European University Viadrina
- **Thomas Le Bonniec**, doctorant, DipLab, Polytechnique Paris

15h00–15h15 • Échanges avec la salle

15h15–15h30 • PAUSE CAFÉ

15h30–16h30

Les responsabilités en cas d'atteinte à l'environnement

- **Anne-Laure Ligozat**, Professeure en informatique, Université Paris Saclay
- **Aurora Gomez Delgado**, TuNubesSecaMiRio, Espagne
- **Marcellin Jehl**, Les amis de la Terre France, Chargé de contentieux et plaidoyer – Multinationales

16h30–16h45 • Échanges avec la salle

16h45–17h15

Propos conclusifs

- **Nicolas Pinaud**, OCDE, directeur adjoint de la Direction des affaires financières des entreprises

17h30 • CLÔTURE DE LA JOURNÉE